FORMATION ACTUALITES SOCIALES

Code formation : SOCL

Filière :
Ressources humaines
Gestion de la paie

Durée :
1 jour (7 heures)

Publics :
Gestionnaires de paie
Managers Pôle Paie
Juristes droit social
Service RH
Responsables juridiques
Experts-Comptables

Pré-requis :
Connaissances de base en droit social

Entretien de positionnement :
Questionnaire de positionnement initial pour déterminer l'adéquation entre les besoins et attentes du candidat et le contenu de la formation. Un entretien téléphonique pourra compléter le questionnaire si les réponses ne suffisent pas à mesurer l'adéquation entre la formation et les objectifs du bénéficiaire.

Modalités :
100% à distance ou présentiel
Minimum 3 participants

Moyens pédagogiques et techniques :
Ordinateur avec accès visio

Formation alternant pratique et théorie, sur des supports variés et adaptés au niveau.

Les moyens pédagogiques pourront être adaptés en fonction de chacun (profil d'apprentissage et/ou handicap)

Suivi de l'exécution du programme :
Traçabilité au travers d'une progression pédagogique
Enquête de satisfaction

Attestation de compétences / formation

Prix :
580 € HT / stagiaire

Financement par OPCO possible sur le plan de formation

Une question ?
contact@wannaknow.fr

La maîtrise des nouvelles règles en matière sociale est déterminante pour mener à bien les missions sociales du cabinet et l'information des clients.

Au cours de cette formation, l'examen des nouveaux textes et de la jurisprudence sera axé sur les problématiques du quotidien des entreprises.

Objectifs pédagogiques

- Maîtriser les nouvelles règles à connaître dans le cadre de la mission sociale du cabinet
- Actualiser ses connaissances pour permettre l'identification des risques encourus par l'entreprise, ainsi que l'analyse critique de leurs conséquences.
- Mener des actions de sensibilisation auprès des clients.

Programme détaillé

Les nouveaux textes législatifs et réglementaires

Les décrets

L'actualité jurisprudentielle

Les relations individuelles du travail

- Exécution du contrat de travail
- Modification du contrat de travail
- Rupture du contrat de travail

Les relations collectives du travail

- Environnement juridique de l'entreprise
- Durée du travail
- Épargne salariale
- Représentants du personnel

La protection sociale

- Cotisations sociales
- Protection sociale complémentaire

Le travail illégal

Evaluation des acquis intermédiaires

- Quizz, connaissances théoriques
- Mise en situation

Evaluation de la satisfaction

- Questionnaire à chaud
- Questionnaire 3 mois après la formation

Les engagements de WANNA(K)NOW

- Notre organisme de formation référencé DATADOCK témoigne de la qualité de nos formations et des processus mis en œuvre pour permettre à nos stagiaires une montée en compétences.
- Tous nos formateurs ont été sélectionnés pour leur expertise métier. Nos formations alternent toujours théorie et pratique et sont construites de manière personnalisée suivant le besoin réel des stagiaires.
- Chaque stagiaire et chaque formateur aura un espace dédié sur lequel ils pourront réciproquement visualiser les modalités de la formation ainsi que l'évolution des compétences et des acquis.
- L'évaluation de la satisfaction de chacun de nos stagiaires nous permet de s'engager dans une démarche d'amélioration continue au bénéfice de nos clients ainsi que de nos partenaires.
- Soyez certains que nous mettrons tous les moyens en œuvre et adapterons les modalités pédagogiques en fonction des personnes accueillies et sommes garants de l'égalité d'accès à la formation des personnes en situation de handicap. Notre référent handicap prendra en charge toutes vos demandes.